

Fiche d'informations

CAP Agricole Palefrenier Soigneur (PS)

Objectifs

À l'issue de la formation, les apprenants posséderont des connaissances solides sur le métier de palefrenier soigneur. Ils seront capables :

- Assurer le suivi technique d'une écurie pour les soins quotidiens aux chevaux et de l'entretien des installations équestres.
- Observer le comportement des équidés et réagir si besoin en faisant appel aux différents professionnels.

Ils pourront travailler dans différentes entreprises d'accueil : centres équestres, écuries de pensions pour chevaux, élevage équin, écuries de courses...

Suite de parcours possibles/passerelles : Bac Pro Conduite et Gestion de l'entreprise hippique.

Débouchés professionnels : palefrenier soigneur, groom, responsable d'écurie.

Entreprises d'accueil

Centre équestre.

Public concerné

Personnes âgées de 15 à 29 ans révolus visant à exercer le métier de palefrenier soigneur.

Les élèves titulaires d'un baccalauréat ou plus sont dispensés de la formation générale, ils suivent un enseignement renforcé en matières professionnelles.

Contenu de la formation

Matières générales

- **MG1 :** histoire géographie – éducation socioculturelle – mathématique – technologie de l'informatique et du multimédia – sciences économiques, sociales et de gestion.
- **MG2 :** lettres – éducation socioculturelle – biologie écologie – éducation physique et sportive.
- **MG3 :** lettres – langue vivante – sciences économique, sociales et de gestion – éducation physique et sportive.
- **MG4 :** EPS – biologie.

Formation en apprentissage



Durée de la formation

2 ans

Conditions d'accès

- *Dossier de candidature complet
- *Participation à l'entretien de motivation
- *Signature d'un contrat d'apprentissage ou attestation d'engagement de l'employeur

Matières professionnelles

- **MP1 Insertion du salarié dans l'entreprise** : sciences économiques, sociales et de gestion.
- **MP2 Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments spécifiques aux chevaux** : sciences et technique des équipements – physique et chimie.
- **MP3 Travail du cheval** : zootechnie et les disciplines contribuant à l'enseignement (hippologie/équitation).
- **MP4 Techniques professionnelles** : zootechnie-hippologie.
- **MIP Module d'initiative professionnelle** : sciences et techniques professionnelles.
- **MP3 Assurer le fonctionnement de l'atelier, ce bloc vise à :**
 - réaliser des opérations de maintenance conditionnelles des outils, des équipements et de l'atelier.
 - assurer la gestion des stocks et le suivi commercial de l'activité.

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage, pédagogie de l'alternance.

L'enseignant formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis en centre de formation (CCF) afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre.

Rythme de la formation

24 semaines de présence à l'UFA (en moyenne 1 semaine par mois, le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprises) soit 840h de formation sur 2 ans. Le calendrier d'alternance est remis au mois de juin.

La formation débute chaque année au mois de septembre.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de formation et 3 mois après.

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'état de niveau 3

Rémunération de l'apprenti

Année d'exécution du contrat	+18 ans	18 à 20 ans	De 21 à 25ans	26 ans et +
1 ^{er} année	27%	43%	53%*	100%*
2 ^e année	39%	51%	61%*	100%*
3 ^e année	55%	67%	78%*	100%*

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.

*Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprise...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC. En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Modalités d'organisation des épreuves écrites

CONVOCATION

Nous transmettons les informations suivantes aux alternant.e.s en présentiel, la convocation contre signature, 15 jours avant l'épreuve :

L'heure et la nature de l'épreuve

Le lieu de déroulement de la session

Le jour de l'épreuve le candidat doit pouvoir justifier de son identité.

LES MISSIONS DU RESPONSABLE DE SESSION

Préalablement, à la tenue de chaque session d'évaluation, le responsable de session doit s'assurer des bonnes conditions matérielles telles que :

Des locaux appropriés pour l'épreuve (salle équipée, équipement, matériel, tables et chaises en quantité suffisante).

Avant le début de la session d'examen, le responsable de session vérifie l'identité de chacun des candidats, constate les éventuelles absences.

Informations pratiques

Accès par transports

- Navette Lyon Part-Dieu
- Places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Lignes de bus à proximité (Montbrison/Bonson/Saint-Étienne).
- Gare TGV TER à proximité (Sury-le-Comtal).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui.

Restauration

- Cantine/self sur place.
- Foyer équipé d'un micro-ondes.
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité.

Hébergement

- Internat

Les + de la formation

Matériel/Équipement

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteur.

Lieu de formation

Centre de Formation F3A
Boulevard du Béal
42450 SURY-LE-COMTAL
04 77 30 83 12 (touche 4)
www.lycee-saintandre.fr

Partie Pratique

Dans l'un de nos centres
équestres partenaires